



Conseil général

1356 Les Clées

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 juin 2022

La Présidente ouvre à la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Appel
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV de la séance du 15 février 2022
- 4 Admissions – Démissions
- 5 Préavis municipal n°5/2021-2026 – Comptes 2021, rapport de la Commission
- 6 Préavis municipal n°6/2021-2026 – Gestion 2021, rapport de la Commission
7. Préavis municipal n°7/2021-2026 – Demande d'autorisation de procéder simultanément à la vente d'un terrain communal et à l'achat d'une parcelle au centre du village des Clées afin d'y créer une Zone d'utilité Publique (ZUP), rapport de la Commission
8. Préavis municipal n°8/2021-2026 – Demande d'autorisation pour l'installation d'équipements à la ZUP, rapport de la Commission
9. Renouvellement des membres du bureau (Président(e), Vice-Président(e), 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléants
10. Communications municipales et du bureau
11. Propositions individuelles et divers
12. Contre appel

1. Appel

L'appel fait constater la présence de 16 conseillers présents sur 19 inscrits, 2 conseillers sont excusés, 1 absent.

Selon les statuts, le Conseil général peut donc valablement délibérer.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du PV de la séance du 15 février 2022

Le procès-verbal de la séance du 15 février 2022 ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 Admissions – Démissions

Admission : Mme Virginie Meisterhans demande son admission par courrier au sein du Conseil général. La Présidente procède à son assermentation.

Démissions : M. Bertrand Conod a transmis sa démission par courrier à la Présidente qui en fait la lecture.

5. Préavis municipal n°5/2021-2026 - Comptes 2021

Lecture du préavis par la Syndique Marinette Benoit. Le bénéfice brut est de CHF 190'554.91, bénéfice après opérations obligatoires : CHF 90'552.53 et bénéfice comptable 2021 après attribution à un fonds de réserve extraordinaire : CHF 14'303.96

Lecture du rapport de la Commission des Comptes et de Gestion par son rapporteur M. Didier Stöckli. La Commission a siégé à 3 membres car Mmes Piquero et Paquier étaient excusées et M. Bertrand Conod avait déjà présenté sa démission. La Commission relève plusieurs points :

- Quelques projets n'ont pas pu être réalisés en 2021 à cause des mesures sanitaires dues à la pandémie Covid19, ce qui explique en partie le bon résultat de cet exercice.
- - Une cinquantaine d'heures supplémentaires ont été effectuées par la secrétaire municipale à cause de trois élections en 2021 et de multiples changements dans l'organisation de la Municipalité cette année-là.
- Acquisition de deux nouveaux ordinateurs portables permettant le télétravail si nécessaire.
- Un léger surcoût dans le compte d'entretien des chemins forestiers.
- Dépannage et contrôle de la chaudière du bâtiment de la Croix Blanche.
- Installation d'un tube de réserve pour l'éclairage public à La Russille, du village à l'arrêt de bus.
- Elle relève aussi des charges importantes pour le maintien du congélateur communal, même si les revenus de locations des cases permettent le financement de ces frais.

La Commission recommande d'accepter le préavis n°5/2021-2026.

M. Claude Chollet souligne l'écart entre le chiffre budgétisé et le chiffre des comptes issu de la péréquation. Mme Marinette Benoit répond que les chiffres viennent du Canton et qu'ils ne sont pas inventés. Il n'est malheureusement pas possible de faire mieux.

M. Chollet relève que des travaux n'ont pas été effectués dans nos forêts comme budgétisé. M. Vincent Lamercy explique qu'en raison de la pandémie les équipes du Triage n'étaient pas au complet.

M. Chollet demande une explication pour un dépassement de budget sur le compte dévolu à l'urbanisme. Mme Marinette Benoit explique qu'il y a eu plus de factures de plans et de relevés du géomètre, et du bureau Plarel pour le PAcom.

M. Chollet demande des explications concernant la facture sociale. Notre boursière explique que nous avons touché plus d'impôts donc que nous devons payer plus de facture sociale. Ces chiffres sont

évalués selon toutes les autres communes du Canton et doivent être réadaptés au bouclage des comptes de l'Etat.

M. Chollet demande encore d'autres précisions sur des chiffres attribués à l'un ou l'autre compte. Notre Syndique lui donne les explications nécessaires.

M. Chollet relève que nous avons beaucoup de liquidités sur notre compte à la BCV. Notre boursière explique qu'il n'y a pas d'intérêt négatif sur ce compte, contrairement à Postfinance et que le crédit demandé pour la réfection de la route cantonale en traversée des Clées est sur ce compte. Tous les frais n'ont pas encore été payés car les travaux ne sont pas terminés. Il reste environ CHF 400'000.- à payer. Paolo Gregorio ajoute que pour le moment sur le compte des travaux de cette réfection de route, nous sommes en positif par rapport au budget prévu.

La Présidente passe au vote le préavis n°5 2021/2026 : 16 oui, 1 avis contraire. Le préavis est accepté.

6. Préavis municipal n°6/2021-2026 – Gestion 2021

Lecture du préavis par Mme Marinette Benoit.

Lecture du rapport de la Commission par le rapporteur M. Didier Stöckli. La Commission a effectué une visite sur le terrain a relevé divers points intéressants sur les travaux effectués. Gilles Burri félicite la Municipalité d'avoir osé prendre la décision de profiter des travaux faits par l'Etat à l'entrée de La Russille pour effectuer un goudronnage à moindre frais. La Commission soutient ce préavis municipal.

Aucune remarque ou question de la part des membres du Conseil.

La Présidente passe au vote le préavis n°6 2021/2026 : 16 oui, 1 avis contraire. Le préavis est accepté.

7. Préavis municipal n°7/2021-2026 – Demande d'autorisation de procéder simultanément à la vente d'un terrain communal et à l'achat d'une parcelle au centre du village des Clées afin d'y créer une Zone d'utilité Publique (ZUP)

Mme Marinette Benoit, Syndique, annonce que M. Vincent Lambercy se récuse sur ce point car il est concerné par ce préavis. Mme Anne Moulinneuf précise que M. Vincent Lambercy reste dans la salle comme observateur puisque les séances du Conseil sont publiques mais il n'aura pas le droit d'intervenir dans les discussions. Elle fait la lecture du préavis municipal.

M. Didier Stöckli, rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances. La Commission relève que si la parcelle n°90 appartenant à M. Vincent Lambercy n'est pas vendue à la commune pour en faire une Zone d'Utilité Publique, celle-ci sera classée en zone agricole et toute utilisation de cette parcelle comme parking ou point déchèterie ne sera plus possible. Il serait dommage de ne pas saisir cette opportunité pour la commune. Cet échange de terrains représentera pour la commune un investissement de CHF 20'400.-, tout compris. La Commission soutient donc ce préavis municipal.

La Présidente soumet cet objet à la discussion.

M. Christian Verdon demande quelles sont les particularités juridiques d'une ZUP ? Il aimerait savoir ce qui sera faisable ou interdit sur une telle parcelle.

Mme Marinette Benoit répond qu'il sera possible d'officialiser le parking existant et de l'améliorer. Il sera aussi possible de maintenir le point déchèterie à l'endroit actuel sur le long terme et d'y ajouter peut-être des places de parc dans le futur. Il ne sera par contre, pas possible de construire un bâtiment sur cette parcelle. Mme Anne Moulinneuf précise qu'il serait par contre possible d'y bâtir une salle communale, une école ou tout autre bâtiment d'utilité publique.

Sur proposition de la Présidente, afin de se passer du vote à bulletin secret, M. Vincent Lambercy quitte la salle le temps du vote.

La Présidente passe au vote le préavis n°7 2021/2026 : 16 oui, 1 abstention. Le préavis est accepté. M. Vincent Lambercy regagne la salle.

8. Préavis municipal n°8/2021-2026 – Demande d'autorisation pour l'installation d'équipements à la ZUP

Lecture du préavis par M. Paolo Gregorio.

M. Didier Stöckli, rapporteur lit le rapport de la Commission des finances. Elle souligne la bonne réflexion et l'anticipation de la Municipalité afin de créer les équipements nécessaires à la future ZUP sans devoir rouvrir la route l'an prochain, après la pose du tapis de la RC 282 traversant Les Clées. La Commission soutient le préavis municipal.

La Présidente met en discussion cet objet.

Mme Marinette Benoit précise que le montant d'amortissement de cet investissement sera de CHF 2'200.- par an sur 10 ans et pas CHF 2'000.- comme lu.

M. Chollet demande si les coûts annoncés pour ces travaux sont en rapport avec des devis fermes ou des estimations. M. Paolo Gregorio répond que pour la partie d'installation électrique et alimentation en eau potable, nous avons des devis fermes mais que pour les travaux de génie civil, la Municipalité s'est basée sur des devis estimatifs.

M. Lips s'inquiète de savoir si la Municipalité a prévu des réceptacles pour les éventuelles fuites d'huiles des véhicules parkés sur la ZUP afin de protéger le terrain.

M. Gregorio informe que tant que la place n'est pas goudronnée, il n'est pas obligatoire de faire des réceptacles pour l'huile des moteurs.

M. Joël Petermann demande à ce que la Municipalité installe un tube de réserve pour la ZUP afin de prévoir toute éventualité.

La Présidente passe au vote le préavis n°8 2021/2026 : Le préavis est accepté à l'unanimité.

Mme Marinette Benoit remercie les conseillers et conseillères de leur confiance et d'avoir accepté ces deux préavis concernant la future ZUP.

9. Renouvellement des membres du bureau (Président(e), Vice-Président(e), 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléants

M. René Lambercy propose que Mme Mary-Lise Bertholet soit reconduite dans ses fonctions de Présidente. Pas d'autre candidature est annoncée. Mme Bertholet accepte et est réélue à l'unanimité.

Mme Mary-Lise Bertholet propose M. Joël Petermann comme vice-Président. Ce dernier accepte. Il est réélu à l'unanimité.

M. Pierre-André Vuitel est nommé scrutateur pour les prochains 12 mois. M. Chollet renonce à ce poste. Il est remplacé par Mme Micheline Conod.

M. Pierre Cochand et M. René Lambercy sont nommés scrutateurs suppléants.

M. Christian Verdon est nommé suppléant à la Commission des comptes et gestion.

M. Gilles Burri informe que les délégués à l'ASIM (Association intercommunale de la Source Mercier) ont accepté en assemblée générale un investissement conséquent pour la rénovation des infrastructures de cette association. M. Joël Petermann qui en est le Président donne quelques explications concernant les travaux prévus. De nouvelles conduites seront installées afin d'éliminer les infrastructures qui ont parfois plus de 100 ans afin d'être aux normes exigées par l'Etat. Les 10 sources resteront communales mais les conduites et les installations seront propriété de l'ASIM. Les eaux seront mises en communs et amenées par l'ASIM à l'entrée des communes membres. La Source Mercier redeviendra la ressource de dépannage en cas de manque d'eau. Par contre la distribution dans les villages restera l'affaire des communes.

M. Verdon demande si le prix de l'eau sera augmenté. M. Petermann répond que le prix de l'eau a déjà augmenté un peu et que bien évidemment les travaux engendreront des augmentations, mais dans des normes acceptables en regard des prix pratiquées dans le canton. Le prix actuel est de CHF 2.10 le m³.

M. René Lambercy demande si les captages vont aussi rester la propriété des communes. M. Petermann répond que les terrains resteront communaux. Les réservoirs appartiendront à l'ASIM et qu'il y aura peut-être un droit d'exploitation signé par Convention. Tout n'est pas encore établi.

10. Communications municipales et du bureau

Marinette Benoit :

- L'ASIOR (association scolaire intercommunale Orbe et région) a accepté un crédit de 10.5 millions pour construire une école de 8 classes et une structure d'accueil parascolaire à Montcherand. Les travaux démarreront cet été et devraient être terminés pour la rentrée 2023.
- Une nouvelle application nommée « ma cantine » permettra de gérer plus facilement les repas des élèves pris à l'école.
- Il était prévu de faire 4 spectacles médiévaux en extérieur au mois d'août aux Clées. Vu les exigences importantes du Canton, ce projet a été réduit à 1 spectacle le samedi 20 août à l'église. Les réservations sont obligatoires. L'exposition historique dans l'église est visible tous les week-ends jusqu'à début septembre.

Paolo Gregorio :

- Remerciements pour la bonne participation à la journée Coup de Balai qui s'est déroulée dans la bonne humeur et achevée par un repas au refuge.
- L'enrobé définitif de la traversée du village des Clées sera posé cet automne. Une signalétique sera posée car la vitesse autorisée sera de 30 km/h. Il n'y aura pas de dos d'âne ou autre dispositif pour freiner la circulation, mais uniquement un marquage au sol.
- Le chemin du Tillot sera transformé en impasse pour des raisons de sécurité. Une signalisation adéquate sera posée.

Vincent Lambercy :

- Deux coupes de bois ont été effectuées sur la commune l'hiver passé au chemin de Patteroux et à La Culaz.
- Le Triage forestier du Suchet a fait un bénéfice de CHF 17'485.-
- Démission du garde forestier Nicolas Allaman qui part dans un autre Triage. Un nouveau garde sera nommé.

- Le chemin du refuge a été remis en état ainsi que deux drainages du chemin du Bois de la Ville.
- Un éboulement a eu lieu au chemin de Patteroux. Il a été nettoyé.
- La dernière partie du cimetière qui était en gravier a été remise en herbe.
- Coût pour la commune pour la défense incendie en 2021 est de CHF 5'682-. Le SDIS a effectué 73 interventions en 2021.

Anne Moulinneuf :

Bâtiments :

- Installation de deux adoucisseurs d'eau aux collèges des Clées et de La Russille.
- Nouvelle locataire dans l'appartement du rez au collège des Clées.
- Exposition historique à l'église des Clées jusqu'au 04 septembre prochain.
- L'horloge de l'église sera révisée en profondeur car elle se dérègle facilement malgré des soins réguliers.

Terrains :

- Remise en état d'un collecteur complètement bouché aux Léchères.-
- Travaux à Lavaux pour résoudre des problèmes de mouille dans le terrain. Tout n'est pas encore terminé.

Affaires sociales :

- L'audit de l'association AJOVAL (accueil de jour des enfants) a démontré des problèmes de lourdeurs administratives et de communications entre la direction générale et les différents acteurs politiques. La stratégie de gestion n'était plus adaptée à l'énorme croissance de cette association. Une série de recommandations seront mises en œuvre par une Commission nommée par le CODIR de cette entité.
- Bavois et Chavornay sont contraints de sortir du réseau AJOVAL suite à leur changement de groupement scolaire. Les statuts de cette association demandant une dédite de départ exorbitante. Des tractations ont lieu entre ces communes et l'association depuis bientôt un an afin de trouver un compromis financier. L'affaire avance à petit pas.
- Les grands travaux prévus par les eHnv sont repoussés à l'horizon 2030 pour des raisons financières. Ainsi, les urgences de St Loup resteront ouvertes 7 jours sur 7 jusqu'à cette échéance.

Mirjam Petermann :

- Visite de la STAP à Valeyres sous Rances.
- Comptes 2021 et budget 2023 de l'AIVM ont été acceptés en assemblée générale.
- Il y a malheureusement toujours un problème d'eaux claires trop importantes qui arrivent à la STAP de Valeyres-sous-Rances. Des contrôles seront effectués à chaque sortie de village avec des débitmètres afin de trouver les endroits critiques.
- Il persiste un problème de déchets jetés dans les toilettes ce qui perturbe les installations.
- Des protections anti-insectes ont été posés sur les bouches d'aération des captages. Les couvercles de captages ont été changés contre des modèles plus légers.
- La zone S1 autour du captage des Clées a été nettoyée et clôturée afin d'assurer sa protection.
- Actuellement la source des Léchères donne 30 litres /min et celle des Grands Prés 10 litres /min et La Combe à Voinin à La Russille de 4litres/ min. Elle est presque à sec.

- Les activités de la Protection civile sont redevenues plus ou moins normales suite à la baisse de l'activité du Covid19. Par contre, elle est de nouveau sollicitée par l'accueil des réfugiés. Dans le futur la collaboration avec la Police et les pompiers sera renforcée.

Bureau du Conseil : La date des prochains conseils sont fixées **aux mardis 27 septembre et 13 décembre 2022 à 20h00.**

Les scrutateurs sont convoqués pour les élections cantonales du 25 septembre.

Mirjam Petermann informe encore qu'un wi-fi visiteurs a été installé dans la salle du Conseil les personnes qui le désirent peuvent obtenir son code d'accès.

11. Questions et divers

Albert Lambercy informe que la fête médiévale du 27 août est maintenue.

Marinette informe que la Municipalité a reçu les nouveaux habitants et nouveaux citoyens vendredi dernier après 2 ans d'arrêt à cause du Covid.

12. La parole n'est plus demandée, la Présidente demande à la secrétaire d'effectuer le contre-appel.

Le contre-appel confirme la présence de 17 conseillers.

La séance est levée à 21h37.

La Présidente :

La secrétaire :

Mary-Lise Bertholet

Françoise Vurlod